LE GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EUROPE CENTRALE ET L'EUROPE DE L'EST

Lorsque les pays de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est ont amorcé, en 1989, leur transition d'un régime communiste à une économie de marché et un système démocratique, le Canada s'est engagé à les aider activement. Depuis lors, le Canada s'est

maintenu au premier rang de ceux qui ont prêté assistance à cette région, en prenant un ensemble de mesures, notamment: alléger le fardeau de la dette extérieure, stabiliser le cours de la monnaie, fournir des provisions alimentaires et de l'aide humanitaire, allouer des crédits commerciaux et offrir une assistance technique.

La plus importante réalisation du Canada à ce chapitre est la création du Groupe de travail sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est. Fondé en mars 1990 et relevant d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, le Groupe

de travail est le principal organisme dont s'est doté le Canada pour réagir aux transformations politiques et économiques de cette région. Il a le mandat de coordonner l'action des secteurs public et privé, d'encourager la création d'un large éventail de liens économiques et politiques avec cette région, et d'administrer un programme d'assistance technique dont le budget de 75 millions de dollars est assuré jusqu'à l'exercice 1993-1994.

La création du Groupe de travail est le résultat d'un programme antérieur de coopération avec la Pologne et la Hongrie, lancé en 1989. Devant la rapidité des changements survenus dans cette région, on a décidé, de concert avec le Groupe des 24 (G-24) pays industrialisés, d'élargir ce programme pour y admettre les autres pays de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est qui étaient aussi en voie de transformation, y compris l'Union soviétique de l'époque.

Le passage à l'économie de marché

Persuadé que le développement économique et le développement politique vont de pair, le Groupe de travail aborde l'assistance technique en tenant compte de cette dualité. On a créé un Fonds de développement économique pour faciliter la rénovation des structures économiques et le développement d'économies de marché en Europe centrale et en Europe de l'Est, pour favoriser la

croissance de l'entreprise privée qui commence à y apparaître, et promouvoir les investissements ainsi que la formation de liens commerciaux avec le Canada. Ce fonds a permis de contribuer à de nombreux projets, allant de la réforme des institutions

> financières et la formation de gestionnaires dans le monde des affaires, à la privatisation de certaines industries et la formation de travailleurs de l'industrie laitière.

> Le Groupe de travail est également responsable du programme de développement commercial et industriel Renaissance Europe de l'Est (REE), qui vise à accroître la présence des sociétés canadiennes sur les marchés de cette région. Jusqu'à maintenant, il a collaboré avec près de 70 entreprises oeu-

> vrant dans différents secteurs, entre

autres, en micro-électronique, dans les secteurs des logiciels, du pétrole et du gaz, de la construction et des pâtes et papiers.

La coopération est l'élément essentiel recherché par le Groupe de travail sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est.

Consolider la démocratie

Pour développer le deuxième volet du mandat du Groupe de travail, on a créé le Fonds de coopération politique qui sert à promouvoir la démocratisation des institutions politiques, sociales et économiques, le respect des droits de la personne, le pluralisme et la primauté du droit. Ce fonds a permis d'organiser des stages à l'intérieur de cabinets juridiques, des programmes de formation des employés d'institutions parlementaires et des cours sur les droits de la personne. On a également appuyé des initiatives en matière syndicale et éducative, en fournissant des conseils relatifs aux pratiques électorales et en facilitant la création de programmes sociaux.

La nécessité de la coopération

La coopération est l'élément essentiel recherché par le Groupe de travail sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est. Le Groupe puise dans le savoir-faire des secteurs public et privé, et accueille avec empressement les recommandations des organisations non